

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | MARS 2023



p.4 *Information municipale*
**Associations : demandes
de subventions**



p.5 *Information municipale*
**Conseil municipal
des enfants**



p.11 *On parle de vous*
**Yvon Pohnu, de l'or pour son
bénévolat**



Édito

Pour beaucoup, le mois de mars est synonyme du retour du printemps. Pour vos élus, c'est le mois des bilans et la présentation du budget prévisionnel qui sera soumis au vote au prochain conseil municipal.

Dans un contexte social et international tendu, avec la crise économique et énergétique venue se rajouter aux inquiétudes du quotidien de nos concitoyens, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : masse salariale, coûts de l'énergie, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc. Les collectivités n'étant pas épargnées, l'augmentation des factures impactent fortement l'ensemble de nos budgets communaux, et nous obligent à changer de cap et à redoubler de vigilance pour les prochaines années.

Notre priorité est l'attention apportée d'une part à la consommation énergétique. Plus que jamais, nous appelons à la responsabilité de chacun. Comme dans vos domiciles, nos bâtiments publics doivent être utilisés en adoptant une attitude responsable. Que ce soit dans le cadre sportif, associatif, ou administratif, ils doivent faire l'objet d'une utilisation économe en chauffage et en éclairage. La municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations sportives et culturelles en maintenant le budget alloué, certes sous un nouveau format qui vous sera présenté prochainement, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont très sensiblement augmenter.

Par ailleurs, nous devons continuer à entretenir notre patrimoine et à investir pour préparer l'avenir de notre commune et préserver notre qualité de vie. La concrétisation de nos projets en cours vont progressivement se dessiner dans notre environnement : le centre technique municipal, l'étude de la réorganisation et la réhabilitation des locaux de l'école Astrolabe et de la périscolaire, les aménagements de la voirie.

En matière de restauration, nous présenterons, courant mars, un bilan sur le respect des engagements attendus et des difficultés rencontrées vis à vis des objectifs inscrits dans notre marché avec notre prestataire Convivio. Parallèlement, nous validerons l'atteinte des objectifs de notre PEDT (Plan Educatif du Territoire), et établirons, avec l'ensemble des acteurs enfance jeunesse, une nouvelle feuille de route pour son renouvellement pour les trois prochaines années et la validation de notre projet politique dédié à l'enfance et la jeunesse. En complément, nous préparons l'accueil de l'événement « le printemps du sport » au sein de notre commune du 17 au 21 avril.

Enfin, nous laisserons la place à nos enfants, et apporterons une nouvelle jeunesse à notre réflexion avec les élections de nos futurs conseillers municipaux pour l'intégration du Conseil Municipal des Enfants (CME) dans la pérennité de la transmission de nos valeurs républicaines et la mémoire de notre pays. A cette occasion, une première rencontre avec les enfants sera organisée dans les écoles. Dans ce contexte, vos élus s'engagent à être encore plus présents et attentionnés pour préserver notre qualité de vie.

Valérie BRICARD

Adjointe à l'enfance-jeunesse, affaires scolaires et parentalité

Déclarations de travaux

12/01	Le Plessis Guéry	Modification de façades
13/01	16 rue des Caillères	Changement de destination construction de 2 bâtiments industriels
16/01	12 rue de la Sèvre	Création d'ouvertures + clôture
17/01	3 rue des Echansons	Edification d'une clôture
24/01	1 la Haute Brouardière	Installation de panneaux photovoltaïques + pose d'une porte
26/01	10 rue des Caillères	Extension d'un showroom
26/01	Pé de Sèvre	Modification de façades
28/01	7 rue Etienne Sautejeau	Edification d'une clôture
30/01	42 Villeneuve	Extension d'une maison d'habitation
01/02	6 rue des Mésanges	Edification d'une clôture
01/02	Brétigné	Division en vue de construire

02/02	18 rue des Mésanges	Construction d'un local technique + piscine
03/02	8 rue de la Margerie	Construction d'une véranda
06/02	127 ter la Jeannière	Aménagement d'une terrasse + édification d'un mur de clôture
09/02	Rue des Echansons	Construction d'une maison d'habitation
10/02	73 ZA les Roitelères	Extension de bureaux

Naissances

24/01	Agathe ALONSO	16 les Bois
27/01	Charlotte LAUNAY	56 rue Pierre Abélard
30/01	Léonie LOUAKED	10 rue du Moulin à Cheval

Décès

25/01	Gilles GAUDIN	6 rue Amiral de la Galissonnière
-------	---------------	----------------------------------

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Séance du 31 janvier 2023



Conseillers : en exercice : 23 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2022

Le conseil municipal a approuvé (18 voix pour, 5 contre) le procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2022.

Modifications au sein des comités consultatifs

Le conseil municipal modifie le nom des membres élus qui participeront aux comités consultatifs :

- Au sein du comité consultatif « Relecture gazette », Cécile Majoral remplace Serge Caboche en tant que membre élu de la minorité.
- Au sein du comité consultatif « Animation de la ville, affaires culturelles », Jean-Louis Métaireau remplace Serge Caboche en tant que membre élu de la minorité.

Désignation d'un nouveau correspondant défense

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal a désigné (18 voix) Raymond Geffroy, en qualité de correspondant défense pour la commune en remplacement de Valérie Barraud.

Débat sur les orientations budgétaires 2023

Un rapport sur les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2023 est présenté au conseil municipal afin qu'un débat s'instaure au sein de l'assemblée. Cette procédure n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants mais cette démarche est intéressante notamment pour comprendre les finances communales en vue du vote du budget 2023. Le conseil municipal en prend acte. Le rapport est disponible sur le site internet.

Convention de partenariat et de financement – protection des fresques Echomobile

Le conseil municipal (18 voix pour, 2 contre) approuve la convention de partenariat et de financement avec la CCSL, dans le cadre du projet culturel de territoire concernant l'application de vernis de protection sur la fresque Echomobile, pour un montant de 300 € par commune. Céline Caboche, Jean-Louis Métaireau et Cécile Majoral n'ont pas souhaité participer au vote.

Convention d'adhésion au service commun d'urbanisme de la CCSL

Le conseil municipal (21 voix pour, 2 abstentions) approuve la convention d'adhésion au service commun d'urbanisme de la CCSL à compter du 1^{er} janvier 2023.

Multi accueil Tchou-Tchou : prolongation des tarifs de participation des familles

Le conseil municipal prend acte du barème des participations des familles au multi accueil défini par la CAF et applicable à compter du 1^{er} janvier 2023.

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires au Centre De Gestion 44

Le conseil municipal décide (18 voix pour, 5 abstentions) d'adhérer au contrat d'assurance statutaire à la GMF pour une durée de 4 ans.

Demande de subvention DSIL 2023

Le conseil municipal (21 voix pour) adopte l'opération d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur bâtiment et d'une cuve enterrée de récupération des eaux pluviales au centre technique municipal et sollicite la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023 pour un montant de 60 000 € correspondant à 80 % du montant prévisionnel hors taxes du projet. Céline Caboche et Serge Caboche n'ont pas souhaité participer au vote.

Adhésion à la médecine de prévention du Centre De Gestion 44

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 5 abstentions) la convention d'adhésion à la médecine de prévention du CDG 44 pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Convention de transfert de compte-épargne temps d'un agent

Le conseil municipal approuve la convention de transfert du compte-épargne temps d'un agent entre le centre hospitalier universitaire de Nantes et la commune de Le Pallet.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2022-16 - Contrat de service Arpège diffusion (logiciel informatique)

La signature d'un contrat de service « Concerto Opus » avec l'entreprise Arpège pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour un montant de 4 068,68 € HT par an concernant l'hébergement et la maintenance des modules du logiciel enfance jeunesse.

2022-17 - Honoraires assistance juridique - mise en concordance du règlement du lotissement « Les Ajoux » avec le plan local d'urbanisme de la commune

Dans le cadre de la mission d'assistance juridique qui lui a été confiée pour mettre en concordance le règlement du lotissement « Les Ajoux » - rue Etienne Sautejeau, avec le plan local d'urbanisme de la commune, maître Jean-François Vic, avocat associé du cabinet MRV avocats à Nantes, 6 rue Voltaire, sollicitera la somme de 1 170 € HT au titre de ses honoraires.

2022-18 - Restauration d'un fenestrage et du vitrail du transept de l'église

Signature de deux devis :

Entreprises	Montant des devis
VITRAUX D'ART	8 759,80 € HT
ELEMENT PIERRES	15 455,71 € HT

2022-19 - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la restructuration du groupe scolaire - périscolaire et mairie

Signature d'un devis avec la société AMOFI concernant une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la restructuration du groupe scolaire - périscolaire et mairie pour un montant de :

Tranche ferme :

phases préprogramme et faisabilité : 22 080 € HT

Tranche optionnelle :

phase programmes : 8 720 € HT

Informations et questions diverses

Lecture du courrier reçu le 24 janvier 2023 par le Collectif Anti Caméra Au Pallet

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

Les conclusions du commissaire enquêteur relatives à l'enquête publique « modification du PLU (Plan Local

d'Urbanisme] du Pallet » ont-elles été publiées ? Où pouvons-nous les consulter ?

M. le Maire précise que le commissaire enquêteur a bien rendu ses conclusions. Cependant, elles ne sont pas consultables en l'état car la CCSL a demandé au tribunal administratif, avec l'accord de la commune, de bien vouloir s'assurer de la suffisance des motivations formulées. Le tribunal administratif est allé en ce sens en demandant au commissaire enquêteur de compléter ses conclusions afin de conforter la sécurité juridique de la procédure.

L'arrêt de l'éclairage public étant avancé à 22h, est-il possible d'envisager des éclairages à détection sur les points stratégiques et dangereux de la commune ? Ou imaginer repousser l'heure de déclenchement

automatique de l'éclairage le soir pour le reporter en fin de soirée

M. le Maire dit que tout est possible mais il faut que cela soit réalisable. L'éclairage public est linéaire et pour réussir ce genre d'opération, il faut revisiter l'ensemble. Cela pourra être fait au fur et à mesure avec la mise en place d'une stratégie. Mais à ce jour, nous avons seulement la possibilité de travailler sur les horloges. L'amplitude horaire a été discutée avec le conseil municipal et avec l'ensemble des maires de la CCSL pour qu'il y ait une homogénéité sur le territoire.

Nous avons été sollicités pour le financement d'un terrain synthétique de football mutualisé courant 2022 lors d'un conseil municipal ; qu'en est-il à ce jour ?

M. le Maire confirme le projet de terrain de football

synthétique mutualisé, localisé à la Chapelle-Heulin, présenté en conseil municipal il y a un an avec un plan de financement prévisionnel faisant apparaître une participation de la commune du Pallet à hauteur de 35 000 €. Ce plan ne pouvant être tenu à ce jour, le projet est suspendu.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 7 mars 2023** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

Information municipale

» Vie des services municipaux

L'enfance jeunesse se réorganise

Cécile Chevrieux a quitté la collectivité pour de nouveaux projets professionnels après 5 années passées à nos côtés. Sabrina Cigony a pris la direction de la petite enfance dont la gestion du multi-accueil Tchou Tchou (pour les enfants jusqu'à 3 ans). Constance Hérisson a pris celle de l'enfance et de la jeunesse (à partir de 3 ans).

Pendant les vacances scolaires :

- Pas de changement pour les Tween : Linda Grand dirige l'accueil, secondée par Romain Pabou. Tous deux seront heureux d'accueillir au moulin, les jeunes à partir du CM2 jusqu'à la 5^{ème}.
- Alexandre Nicol est arrivé depuis le 30 janvier pour diriger l'accueil de loisirs. Vous pourrez prendre contact avec lui pour l'accueil de vos enfants de 3 à 9 ans pour les vacances scolaires et les mercredis. Alexandre participe également à l'encadrement d'un groupe sur le temps méridien, à l'école Saint-Joseph.

Sur le temps scolaire :

Aurélié Couturier dirige, depuis le 1^{er} janvier, l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire. Nathalie Pouvreau la seconde pour la gestion technique et le suivi sanitaire au restaurant scolaire. Linda Grand continue à organiser les TAP pour les enfants de l'école Astrolabe. Toute l'équipe souhaite la bienvenue à Alexandre ! Alexandre Nicol, directeur de l'accueil de loisirs : 02 40 80 91 93 ou accueildeleisirs@mairie-lepallet.fr.

» Associations

Demande de subventions

Vous souhaitez faire une demande de subvention ? Pour cela, il vous faut télécharger le dossier correspondant sur le site de la mairie : www.lepallet.fr et le renvoyer en mairie accompagné des pièces justificatives, **avant le 31 mars 2023**.



» Expression plurielle

Mot de la minorité

Et si on se faisait entendre ?

En ce mois de mars, synonyme de renouveau, « c'est l'printemps ! ». Au Pallet, ce début d'année a été très enrichissant. Des ateliers « fresque du climat » et/ou numérique nous ont été proposés au centre Héloïse, une chance inouïe dans notre commune ! Généralement ce sont les grandes agglomérations qui sont concernées.

Se rendre compte de façon ludique de l'interaction entre nos actions humaines et de l'impact sur l'évolution de la nature est inspirant et donne envie de poursuivre, seul et en collectivité pour ne pas en rester là, pour agir.

Un prochain atelier fresque « 2 tonnes » est programmé. C'est un enjeu majeur de cette décennie, déjà évoqué dans notre expression de novembre 2022. Sœur Emmanuelle a dit : « Acharnez-vous, tant que vous pouvez. Vous ne pourrez pas changer le monde, mais vous pourrez changer quelque chose dans le monde ».

C'est avec cette conviction que nous souhaitons avancer dans notre localité. Tous nos choix individuels et collectifs impactent directement le climat. Individuellement, nous sommes sensibilisés par les médias, les associations... Collectivement, la démarche est possible mais moins aisée. Il est nécessaire d'être animé de l'envie de faire, être inventif et de s'acharner pour se faire entendre.

Au Pallet, plusieurs moyens s'offrent à nous :

- les comités consultatifs, tous sont concernés,
- les associations,
- les permanences des deux groupes constituant le conseil municipal, et les échanges spontanés au quotidien.

Nous avons tous des idées, sachons nous faire écouter, exprimons-nous, insistons avec cet acharnement qui nous fera changer quelque chose dans notre commune. Ce sera déjà un bon début. Nous sommes à votre disposition.

Le Pallet Avec Vous

Facebook : [LePalletAvecVous](https://www.facebook.com/LePalletAvecVous)

Mail : lepalletavecvous@francemel.fr

Permanence : sur RDV au 2 rue de l'Hermitage

Tél. : JL. Métaireau : 06 07 81 32 17

Conseil Municipal des Enfants

L'équipe municipale du Pallet, désireuse de rendre ses jeunes citoyens acteurs de leur avenir, comme elle s'y était engagée pour ce mandat, a souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME). Le CME a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres. Un budget sera défini et alloué au CME.

Romain Pabou (animateur périscolaire et accueil Tween) et Joël Joveniaux (élu en charge du CME) sont référents à la mise en place du CME et assurent l'accompagnement des futurs jeunes élus durant leur mandat. Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante cme@mairie-lepallet.fr.

Retrouvez toutes les informations concernant le futur CME du Pallet sur l'espace famille de la commune.



C'EST QUOI UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



A quoi sert le CME ?

« Les conseils municipaux ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité »

(charte de l'association nationale des CME).

Les jeunes élus ont pour mission de représenter tous les enfants du Pallet et de proposer des projets qui amélioreront leur vie quotidienne.

Les objectifs

- Initier les enfants à la vie communale,
- Faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres,
- Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne,
- Familiariser les enfants avec les processus démocratiques : le vote, le débat, les élections...
- Offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens,
- Être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter.

Composition

Le CME sera composé de 11 membres et tendra à la parité : 3 garçons et 3 filles de l'école publique Astrolabe et 2 garçons et 2 filles de l'école privée Saint-Joseph, ainsi qu'un 11^{ème} élu. Sont éligibles les enfants scolarisés en classes de CE2 et CM1 domiciliés sur la commune.

Etapes

- Réunion du comité consultatif
- Présentation du CME dans les classes
- Candidatures
- Affichage des professions de foi
- Elections

Exemples de projets mis en place par les CME des communes aux alentours

Rallye patrimoine, projets intergénérationnels, actions de sensibilisation à l'environnement, mise en place d'aires de jeux, terrain de cross, jardin pédagogique, tournois sportifs, événements festifs, ... Sans oublier la participation aux différentes commémorations.



» **Le Pallet jardine et partage**

Le jardin partagé : un an déjà

Ce mois-ci, Le Pallet jardine et partage fête sa première année d'activité. L'association prépare la saison 2023 et invite les Palletais qui le souhaitent à la rejoindre.

C'est dans les derniers jours de mars 2022 que Le Pallet jardine et partage a donné les premiers coups de grelinette dans l'espace en friche de 1 400 m², tout près de la ruine du moulin des Claircontres. Le jardin s'est bien développé grâce aux 17 premières familles adhérentes. Les jardiniers sont nombreux à avoir fourni semences, plantes et arbres et arbustes. Ils ont testé différentes techniques de culture simplifiées, avec un travail du sol à minima, usage de compost et de paillage.

Ils se sont relayés durant l'été pour arroser et entretenir le jardin... Et ont pu faire de petites récoltes malgré

les fortes canicules. Chacun a pu exprimer ses projets pour le jardin et a participé à leur mise en œuvre : haies gourmandes, cultures dans les bacs, spirale des aromatiques...

Les projets mis en œuvre en 2023 donneront à cet espace sa véritable dimension de « jardin de partage », en sollicitant les habitants de la commune, qu'ils soient adhérents ou participants occasionnels : démonstration de jardinage, participation au troc-plantes, ateliers d'observation des plantes ou de la faune sauvage, de taille, de transformation des récoltes...

Les idées et la motivation ne manquent pas ! Pour vous faire une idée, rendez-vous au jardin, chemin du Moulin, le samedi matin entre 10 heures et midi. Les jardiniers de l'association se feront un plaisir de vous raconter tout ça.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure alors n'hésitez pas à nous contacter. Adhésion familiale 2023 annuelle : 15 €.

+ d'infos

Tél : Brigitte 06 01 87 84 32 / Pascal 06 79 17 53 01

Mail : lepalletjardineetpartage@laposte.net

Dons d'outils et de plantes

- Si vous avez des pelles, fourches, houes, râtaeux, binettes, sécateurs... arrosoirs, réserves d'eau abandonnées dans une remise, vous pouvez en faire don au jardin : nous les réoverons et en ferons bon usage !
- Si vous avez des plantes aromatiques en surplus (romarin, lavande, thym, sarriette...), elles trouveront une place de choix dans notre spirale à aromatiques.



Le Pallet jardine et partage au printemps, en été, à l'automne et en hiver.

» **Environnement**

À vos binettes : rendez-vous le 15 avril pour le troc-plantes

La 11^e édition du troc-plantes du Pallet se tiendra le samedi 15 avril 2023, dans la cour de la périscolaire, de 9h00 à 13h00.

Le temps d'une matinée, le troc-plantes réunit les jardiniers débutants ou avertis, mais tous passionnés de jardinage et de nature. L'objectif de la manifestation est avant tout l'échange : troc de plantes, de graines et de conseils.

En ce mois de mars, la végétation redémarre : c'est le moment de diviser vos plus belles plantes vivaces :

sédums, asters, agapanthes, crocosmias, gauras... Mais aussi l'artichaut, le chou perpétuel, la livèche... C'est le moment de trier vos graines et de préparer quelques sachets pour le troc. Si vous observez des jeunes plants spontanés d'arbres ou d'arbustes, mettez-les en pots pour les proposer au troc le mois prochain.

Entrée libre

Contact : Jean-Luc Gascoïn : 06 26 20 07 85



» **Réparations et seconde main**

Le 11 mars, Le Repair Café répare tout ou presque !

Les super bricoleurs bénévoles du Repair Café vous accueillent avec vos objets et vêtements à réparer : petit-électroménager (sauf micro-ondes et machines à coudre), informatique, téléphones en panne, nouvelle fermeture à glissière à poser... Rendez-vous durant la matinée du samedi 11 mars (9h30-12h00) au Centre Héloïse. Centre Héloïse, 26 rue Saint-Vincent. Entrée gratuite, participation libre.

+ d'infos

www.repaircafevignoblenantais.fr

» Tennis de table palletais

Retour sur la première phase de la saison 2022/2023

Les résultats collectifs ont dépassé nos attentes. Nos deux équipes régionales se maintiennent brillamment avec une mention spéciale pour la régionale 2 qui termine seconde.

Nos équipes départementales 1, 3 et 4 se maintiennent également. La plus grosse satisfaction est à mettre au crédit de notre équipe jeune engagée en départementale 2 moins de 18 ans. Les deux Thomas, Nathan et Géraud, bien qu'âgés de moins de 15 ans, ont réussi une phase exceptionnelle puisqu'ils sont restés invaincus en laissant très peu de points à leurs adversaires. Ils accèdent donc à la 1^{ère} division pour cette seconde phase.

En marge de ces bons résultats sportifs, le club du TTP organisera son traditionnel tournoi des 24 Heures de tennis de table. A l'heure où sont écrites ces lignes,

l'effervescence est de mise dans les rangs des licenciés du club afin de préparer cette manifestation tant attendue par le milieu pongiste.

Amis Palletais, réservez dès maintenant votre week-end des 24 et 25 juin. Vous assisterez à des matches de tout niveau (participation de joueurs parmi les meilleurs régionaux voire nationaux). Vous pourrez passer votre soirée entre amis autour d'une table et en musique.



» UNC Le Pallet - Mémoire

Concours de belote

L'Union Nationale des anciens Combattants organise son concours de belote annuel sans annonce le **samedi 1^{er} avril 2023** à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

1 lot à chaque participant
Inscriptions : 8 €, à partir de 13h30.

» Association Pierro l'intouchable

Soirée spectacle

L'association Pierro l'intouchable vous invite à une soirée spectacle « Anisette et les glaçons », samedi 25 mars 2023 à 20 h 15, à la salle polyvalente du Pallet.

Ce trio décortique et réinvente la chanson française des années 20 à 50, lui donnant un caractère inédit, moderne et fédérateur. « Anisette et les glaçons » réunit le temps d'une soirée, petits et grands, amoureux de vintage et amateurs de beaux textes.

Vous irez de surprise en surprise, plongés dans une ambiance cabaret burlesque et déjantée !

+ d'infos

Entrée : 12 €

Billet : réservation en ligne conseillée via www.pierrolintouchable.org

Bar et food-truck sur place à partir de 19h00

Renseignements supplémentaires : 06 73 47 82 61

Le comité des fêtes de la Cognardière organise son

CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes du Pallet

Samedi 15 Avril 2023

12€ par doublette
RDV 17H30

Buvette restauration sur place

Inscription sur réservation avant le 31/03/2023

Renseignements : 06.05.65.36.11
comitedesfeteslacognardiere@gmail.com

» Comité des fêtes de la Cognardière

Concours de belote

Les membres du comité des fêtes de la Cognardière organisent un concours de belote, **samedi 15 avril 2023** à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports, à partir de 17h30. Tarif : 12 € par doublette (avec le 1^{er} verre offert).

Vous retrouverez une buvette et de la restauration sur place. Renseignements et inscriptions avant le 31/03/23 par mail à comitedesfeteslacognardiere@gmail.com ou par téléphone : 06 05 65 36 11.

A vous de jouer !

» Bibliothèque du Pallet

Concert-lecture, le 22 mars

Au travers de quelques écoutes issues de sa discographie ainsi que des illustrations musicales instrumentales, Serge Michel (saxophone) et Christophe Laparre (piano) vous proposent une plongée dans l'univers de John Coltrane, saxophoniste emblématique de l'histoire du jazz, disparu il y a plus de 50 ans mais qui reste une source d'inspiration pour bon nombre de musiciens d'aujourd'hui.

+ d'infos

Entrée libre : 18h30. Public adulte / Web : bibliotheques.cc-sevreloire.fr

CONCERT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PIERRO L'INTOUCHABLE

Anisette ET LES GLAÇONS

UN TRIO RÉTRO BURLESQUE

SAMEDI 25 MARS 2023 . 20H15

12€ L'ENTRÉE | LE PALLET SALLE POLYVALENTE DE LOISIRS | RESTO & BAR SUR PLACE À PARTIR DE 19H00

www.pierrolintouchable.org

» Théâtre Animation Palletais

Ouverture du rideau, le 1^{er} weekend de mars

Dates des représentations :

4, 5, 10, 11, 12, 17, 18 et 19 mars 2023.

Plusieurs façons de réserver :

sur le **site www.theatrelepallet.fr** (pas de paiement en ligne). C'est tout simple, pas de création de compte. Il suffit :

- d'aller sur le site,
- cliquer sur la case réservation (en haut à droite),
- choisir sa séance et le nombre de places (choix des places toujours possible),
- indiquer ses coordonnées,
- bien valider et vous recevrez un mail de confirmation de commande.

Par téléphone au 02 40 80 49 45 (ne pas laisser de message sur le répondeur) :

- lundi - 17h30 à 19h30,
- mercredi - 11h30 à 13h30,
- jeudi - 17h30 à 19h30,
- et 1 heure avant chaque représentation.

Sans réservation, c'est possible !

Appeler le 02 40 80 49 45 une heure avant la séance et nous vous renseignerons sur la disponibilité des places, ou présentez-vous à la billetterie 30 minutes avant le début de la représentation choisie.

Tarifs :

- Adulte : 7 €,
- Enfant (5 à 12 ans) : 4 €.

Petit rappel de ce qui vous attend :

« Les toilettes du restaurant de M. Bertrand sont transformées en loge, pour un unique soir, le temps d'accueillir la « Star ». Une star du rock à la retraite, qui fait son grand retour sur les planches. Mais hélas, la soirée est bien compromise, car, à quelques heures du spectacle, la star n'est toujours pas arrivée ! Caprice de Diva ? Contretemps ? Enlèvement ? Mauvaise rencontre ? Où est passée la star ? Mystère ! Une pièce quelque peu rock n'roll ! »



» Rétrospective

25^{ème} anniversaire du concours de puzzles

Vendredi 21 janvier, les bénévoles de la Banque Humanitaire étaient à la tâche pour préparer le week-end du concours de puzzle, à la salle polyvalente de loisirs.

Jean-Marie Roussière, président de l'association et organisateur en partenariat avec Planet Puzzle, animateur de cette compétition amicale, a dirigé avec talent, le déroulement de ces journées devant de nombreux participants



(près de 400 équipes sur deux après-midis) qui étaient réunis pour cet événement annuel.

Une équipe de pompiers volontaires s'était relayée pour réguler les emplacements de parking du complexe sportif, en raison d'un nombre important d'inscrits. Pendant ce temps, un groupe de batukada [percussions traditionnelles du Brésil] de Maisdon sur Sèvre, costumé en bretons, offrait une distraction musicale. Dès l'entrée, les joueurs étaient photographiés devant un décor gaulois, entourés d'Astérix et Obélix.

De 14h00 à 18h00, sur deux journées, amateurs et professionnels se sont affrontés, certains sur un casse-tête de 500 pièces, d'autres sur celui d'un 1 000 pièces.

Les plus jeunes ont gagné

A chaque table, c'est l'ébullition ; terminer le plus rapidement possible ce jeu de patience, d'observation et de réflexion pour réussir un modèle de quelques centaines de pièces représentant cette année un vieil autobus des années 50-60.

Mais en ce dimanche après-midi, après cinquante-huit minutes de confrontation, de méthode et de technicité,



c'est un groupe de jeunes femmes, Lily et Lisa Cruz de Louisfert, qui ont terminé les premières, cet ouvrage. Stéphanie et Maureen Roïnssard de Saint Julien de Concelles, en deux heures; en second Sophie Bodineau du Pallet et Véronique Schaer de Questembert, en deux heures et dix minutes, chez les professionnels. La veille, Céline et Gildas Martin de Naintré ont exécuté le puzzle en une heure et vingt-six minutes.

Nouveau succès pour la Banque Humanitaire ainsi que pour ce jeu de société populaire. « Il est toujours difficile de choisir le bon puzzle, pas assez de temps pour finir ou trop dur, trop facile à effectuer, cela doit rester tout de même un plaisir, pour passer un après-midi. Nous choisissons depuis quelques années des modèles que nous testons pour éviter les surprises et prévoyons des puzzles de remplacement pour ceux qui ont fini. Les bénéficiaires iront à l'aide sociale de la région », ajoutent Bernard Duplomb et Jean-Marie Roussière.

» Comptage des oiseaux de jardins

Bilan sur le Pallet en janvier 2023

Les 28 et 29 janvier dernier, on pouvait compter et identifier les oiseaux de son jardin grâce à l'opération organisée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et les outils mis à la disposition de tous. Ces données sont ensuite transmises à l'association Bretagne Vivante ou directement sur le site de la LPO.

Ces journées, basées sur le principe des sciences participatives, permettent de multiplier les données d'observations sur la France entière et de mieux apprécier l'évolution des populations de nos amis les oiseaux qui fréquentent nos jardins en période hivernale.

A ce jour, nous ne sommes pas certains que toutes les données de notre commune aient été répertoriées et centralisées. 4 observateurs du Pallet ont déjà transmis leurs observations.

21 espèces d'oiseaux ont été observées :

- 3 accenteurs mouchets
- 22 moineaux domestiques
- 24 chardonnerets élégants
- 1 pic vert
- 2 corneilles noires
- 3 pies bavardes
- 7 étourneaux sansonnets
- 16 pigeons ramiers



- 1 fauvette à tête noire
- 78 pinsons des arbres
- 2 geais des chênes
- 3 pinsons du nord
- 1 grive mauvis
- 11 rouge-gorges familiers
- 2 grives musiciennes
- 4 sittelles torchepots
- 7 merles noirs
- 25 tourterelles turques
- 17 mésanges bleues
- 29 verdiers d'Europe
- 18 mésanges charbonnières

Dans le département, plus de 500 observateurs ont observé 65 espèces d'oiseaux dans leurs jardins. Si vous avez fait un comptage dans votre jardin, samedi 28 janvier ou dimanche 29 janvier 2023, vous pouvez encore transmettre vos observations sur un des 2 sites mentionnés plus haut.

Toutes les informations sont données sur le site de BioTO'P - Biodiversité O' Pallet (<https://biodivopallet.fr/>).

A noter

Prochain comptage, les 27 et 28 mai 2023.

» Rétrospective

Le marché de la Saint-Vincent

Dans le cadre de l'animation du marché, la municipalité a invité les vignerons du Pallet sur le marché pour une dégustation des crus 2022.

Toutes les conditions étaient requises sauf ce froid glacial qui s'est invité sur la place du marché en en surprenant plus d'un. La foule emmitouflée, papillonnant de commerce en commerce s'est retrouvée sur le stand des viticulteurs, y faisant une halte pour apprécier les crus de muscadet accompagnés d'huîtres, de cochonaille et de fromages.



Ainsi, installé autour des tables rondes et des barriques en guise de décor, le public a pu assister à une prestation du trio Rivers Swing. Cette formation locale revisite les standards de la Nouvelle-Orléans, dans le respect de ce genre musical traditionnel. Les trois musiciens ont enchaîné les airs à travers thèmes et improvisations, le tout dans la joie et la bonne humeur.

» Concours d'écriture

A vos plumes

Dans le cadre de la future exposition « L'invention d'un mythe » qui se déroulera du 13 mai au 15 août 2023, au sujet d'Héloïse et d'Abélard, il est proposé un concours d'écriture à l'initiative du musée du vignoble nantais en collaboration avec les bibliothèques du territoire.

Au moyen âge, ces deux amants contraints à l'éloignement, ont entretenu une riche correspondance, tant amoureuse que philosophique, laissant une trace immortelle de leurs sentiments. Inspiré par cet événement, ce concours s'échelonne du 15 mars au 1^{er} mai ayant pour thème « La lettre d'amour que vous n'avez jamais osé envoyer ». Il est proposé à tous puisque les prix récompenseront les catégories, jeunes (jusqu'à 15 ans) et adultes et le coup de cœur du jury.

Règlement et participation

Les consignes offrent une liberté propice à l'inventivité de chacun. Une lettre en vers ou en prose, manuscrite ou numérique de 30 lignes minimum est demandée. Pour participer, déposez votre missive dans l'une des bibliothèques participantes du pays du vignoble nantais ou sur le site du musée : www.musee-vignoble-nantais.fr.

La remise des prix se tiendra lors de la « **Nuit des Musées** », le **samedi 13 mai**, premier jour d'ouverture au public de cette manifestation au Pallet. Les sélectionnés recevront des bons d'achats en librairie, des ouvrages et des coffrets cadeaux.

CONCOURS D'ÉCRITURE
15 MARS - 1^{er} MAI 2023

La lettre d'amour que vous n'avez jamais osé envoyer

CONSIGNES
30 lignes maximum
En vers ou en prose
Manuscrite ou numérique

REMISE DES PRIX
Samedi 13 mai
Au Musée du Vignoble Nantais
Bons d'achats en librairie,
ouvrages, coffrets cadeaux...

CATÉGORIES
Jeunes (jusqu'à 15 ans), Adultes, et coup de cœur du jury

Clapnet à tous !

Dépot dans les bibliothèques du vignoble nantais ou sur musee-vignoble-nantais.eu avant le 1er mai

Musée du Vignoble Nantais

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

ça fait longtemps que nous avons papoté !

Alors, revenons sur le spectacle que nous avons fait grâce aux TAP ! Le thème était, « Nous avons tous un incroyable talent ». Quel succès et surtout quel plaisir nous avons pris !! Nos copains au périscolaire se sont aussi régalingés en réalisant les décors avec les « anims », et quelques enfants du centre nous ont chanté une chanson, c'était vraiment chouette ! Ce qui est vraiment dommage c'est que l'épidémie de grippe et de COVID fut aussi envahissante !! Quelques-uns de nos copains acteurs ont été cloués au lit (et certains de nos animateurs aussi d'ailleurs !).

Ensuite, au TAP, nous avons fait, selon l'âge, des expériences scientifiques, la découverte de la bibliothèque et de l'animation sportive.

L'hiver étant toujours là, nous avons décoré la périscolaire de paysages enneigés, de bonnets, de gants, d'une station de ski, pffffffiiiiuuu tellement de choses... !

A bientôt pour la suite de nos aventures !



» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Il était une fois...

En CP-CE1, chaque semaine, un élève apporte en classe un objet du passé, qu'il a emprunté à ses aînés pour le présenter à ses camarades. Pour susciter la curiosité de chacun, l'objet est caché et les élèves doivent questionner l'enfant qui a ramené l'objet pour deviner ce qui a été apporté. Ensuite, l'objet est déposé sur une table avec une étiquette pour le nommer et expliquer sa fonction. Nous constituons ainsi un musée éphémère qui permet aux enfants de mieux connaître la vie au temps des grands-parents et arrière-grands-parents.

Ready, Steady, Go !

En février, afin de célébrer la Chandeleur, les CE1-CE2 et



les CE2-CM1 ont participé à un « Pancake Race » sur la cour de l'école. Équipés d'un chapeau, d'un tablier et d'une poêle, les élèves ont fait « sauter les crêpes », le tout dans une ambiance festive et enthousiaste.

Drôles de locataires

Ils ont été vus il y a quelques jours sous notre préau, mais ont finalement élu domicile dans le jardin de l'école !



Fripouille, Cœur de Paille, Paillasse, Jeannette, Charly, Bobby, et Jean-Paul, sont chacun l'épouvantail de l'une de nos 7 classes. Nous vous invitons à passer les découvrir devant l'école. Ils sont visibles de la rue. Ne tardez pas, si vous souhaitez faire leur connaissance, ce sont des

œuvres éphémères ! Nos CE2-CM1 et CM2, des classes d'Élisabeth et Sébastien, ont tellement apprécié ce projet, qu'ils ont également réalisé de petits modèles par petits groupes. Ceux-là sont désormais les gardiens et gardiennes de nos plantes !

Portes ouvertes et carnaval !

Nos portes ouvertes se dérouleront le **samedi 18 mars de 9h30 à 12h00**, jour du carnaval de l'école. Le défilé des enfants aura lieu à 10h30. N'hésitez pas à venir pousser le grand portail ! Découvrez notre école, rencontrez l'équipe pédagogique et partagez avec nous cette parenthèse joyeuse.

Et si vous ne pouvez vous rendre disponible pour les portes ouvertes et que vous souhaitez visiter notre école, contactez directement Sébastien Pujol, notre directeur, par téléphone au 02 40 80 41 08 ou par mail : ec.pallet.stjoseph@ec44.fr.



» Institut de beauté Thérèse Froon

Portes ouvertes, du 2 au 4 mars

Portes ouvertes à l'Institut Thérèse Froon au cours desquelles seront mis en avant les produits certifiés bio et vegan de la marque Sothys. Mais aussi les soins et forfaits habituels qui ont déjà fait leurs preuves et que vous pourrez trouver à des prix exceptionnels. Jeudi 02 et vendredi 03 mars de 09h00 à 19h30 et samedi 04 mars de 08h30 à 15h30.



» Événement

Le Printemps du Sport s'installe au Pallet

Le Printemps du Sport est organisé par le département de Loire-Atlantique et la communauté de communes Sèvre & Loire, en partenariat avec les communes de Divatte-sur-Loire et du Pallet et les clubs sportifs du territoire.

Plusieurs types de stages (2, 3 ou 4 jours) sont proposés aux enfants âgés entre 7 et 14 ans, **entre le 17 et le 21 avril 2023**. Découvrez les activités proposées et les modalités d'inscriptions sur le site du département à partir du 20 mars jusqu'au 05 avril. Au programme et en fonction du stage choisi : tennis de table, basket, kayak, théâtre, tennis, escrime et rugby à XIII.

Dépôt des dossiers papier à la mairie du Pallet jusqu'au 07 avril. Tarifs, dossier d'inscription et informations sur www.loire-atlantique.fr.

» On parle de vous

Yvon Pohu, de l'or pour son bénévolat

Après 18 ans de bénévolat dans l'association de la SED (Solidarité Encouragement du Développement du Bénévolat), Yvon Pohu a quitté cette grande institution après avoir été récompensé par une médaille d'or pour son dévouement.

L'association SED encourage le développement et l'altruisme sous toutes leurs formes en apportant un soutien moral, matériel et financier aux nombreux bénévoles d'associations. C'est au titre de membre de cette association qu'Yvon Pohu s'est vu remettre la médaille d'or.

Ce Palletais d'origine peut se vanter d'avoir connu le bénévolat au pluriel :

- Pompier volontaire pendant 27 ans, concluant son devoir en devenant caporal chef.
- Musicien dans l'harmonie municipale du Pallet, il s'engage dès sa jeunesse et pratique pendant 15 ans le saxophone d'abord alto puis soprano. « Je me souviens de nos sorties en car, on s'aventurait dans d'autres régions, j'ai le souvenir de Locmiquelic, commune du Morbihan, parmi des fanfares étrangères invitées, nous défilions au son de notre musique et le midi nous nous retrouvions devant des bassines pleines de langoustines, toute une autre époque », raconte Yvon.
- En même temps, il se lance dans le théâtre au TAP (Théâtre Animation Palletais) et y reste pendant une quarantaine d'années. Il a participé à la Banque Humanitaire et dans bien d'autres domaines.

Acteur, musicien, pompier, humanitaire, il a toujours l'instinct du bénévolat dans ses investissements.

En parallèle d'une vie professionnelle bien remplie

Exerçant depuis son plus jeune âge de nombreux métiers : forgeron à 14 ans (il tenait les pieds des chevaux pendant que le maître ferrait les sabots), puis métallier, réparateur et concepteur de machine agricole, « j'ai fabriqué des rampes à sulfater pour tracteur, confection sur plan puis réalisation, plus de deux mois de travail en tout » s'exclame-t-il. Il ouvre une marbrerie et plaques funéraires incrustées de feuilles d'or, mais la concurrence étrangère est rude et finit par se reconverter en réparateur agricole dans l'entreprise Jarny où il prendra sa retraite anticipée après un accident.

« J'ai bien navigué jusqu'à mon départ en retraite. J'ai passé 12 ans au service de la commune en tant que conseiller à la commission des travaux, puis en tant qu'adjoint. Aujourd'hui, je me suis retiré de toutes organisations associatives, je reste simplement membre d'un groupe de boulistes. J'ai aussi pu réaliser quelques envies comme faire de l'ulm et du tir à l'arc. Je n'ai jamais cherché la célébrité, ni les gratifications, ni les médailles. Je n'ai aucun regret, j'ai œuvré dans pas mal de groupements. Ils m'ont permis de rencontrer



de nombreuses personnes qui donnent de leur temps aux autres, c'est ainsi. Je suis fier de mon parcours et maintenant à mon âge il est temps de laisser la place aux jeunes ».

Cette jeunesse doit être pertinente et relever le défi. Elle s'engage plus dans les aides à la personne et vient conforter l'initiative de ces associations caritatives dont Yvon a fait partie.

Engagé depuis 2004 dans l'association SED, par Gilbert Bossard qui l'a accompagné à ses débuts, il est devenu trésorier adjoint au sein de cette institution. Il reçoit une première décoration (médaille de bronze) au bout de 10 années, poursuit son empreinte au conseil d'administration qu'il vient de quitter après 18 ans de bons et loyaux services, gratifié par cette honorable décoration. Cette entité, créée en 1920 dans notre pays et en 1965 en Loire-Atlantique, est reconnue par la Chancellerie pour ses récompenses qui encouragent les initiatives bénévoles de tous horizons.

Le bénévolat, une vocation qui semble simple, mais qui engendre de nombreuses responsabilités et un engagement de tous les instants.

» DU 02 AU 04 MARS

Portes ouvertes

Institut de beauté Thérèse Froom.
Jeudi et vendredi : 09h00 à 19h30.
Samedi : 08h30 à 15h30.

» 03 MARS

Portes ouvertes école Astrolabe

De 18h00 à 19h30. Visite de l'école, découverte du projet pédagogique, rencontre avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves.

» 04 MARS

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie.
Sans rendez-vous.



» 07 MARS

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 11 MARS

Permanence du Repair Café

Réparation d'objets et vêtements.
De 9h30 à 12h00 au Centre Héloïse.
Entrée gratuite, participation libre.



» 13 MARS

Gazette d'avril

Date limite de réception des articles pour la gazette d'avril 2023.

» 18 MARS

Carnaval et portes ouvertes

Ecole Saint-Joseph. De 9h30 à 12h00.
9 rue du Plessis Guéry.



» 22 MARS

Concert-lecture

18h30. Bibliothèque du Pallet.
Public adulte. Entrée libre.



» 25 MARS

Concert

« Anisette et les glaçons »

Au profit de l'association Pierro l'Intouchable.
20h15. Salle polyvalente de loisirs.
Restauration et bar sur place.
Réservations : www.pierrolintouchable.org



» 01 AVRIL

Concours de belote

Organisé par l'UNC Le Pallet-Mémoire.
Salle polyvalente de loisirs.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration: Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication: Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction: Christian PELLOUET

Rédacteur en chef: Raymond GEFROY
Service communication: Gladys CHAUMONT
Création et maquette: Agence AFKÉTYPE
Impression: Éditée à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos: Mairie du Pallet / 123RF / DCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr